

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21516 - 79ÈME ANNÉE

Ary Yée Chong Tchi Kan, candidat du PCR sur la liste  
« La Gauche unie pour le monde du Travail »,  
participera à l'événement

## Européennes : Demain, premier grand meeting de la liste de large union conduite par Léon Deffontaines



A peu moins de deux mois du 9 juin date du scrutin, la liste « La Gauche unie pour le monde du Travail » tiendra son premier grand meeting à Amiens demain, dans le Nord de la France. Amiens est la ville natale de Léon Deffontaines, tête de liste. Léon Deffontaines est un jeune militant communiste de 27 ans.

Ary Yée Chong Tchi Kan est le candidat du PCR aux élections européennes, il figure sur cette liste.

C'est une liste de large rassemblement où figurent en bonne place des syndicalistes de plusieurs organisations. Aux côtés du PCF, d'autres partis progressistes participent à cette liste : la Gauche démocratique et sociale avec son député européen Emmanuel Maurel, Engagement d'Arnaud Montebourg, les Radicaux de Gauche avec leur co-présidente Isabelle Amaglio-Te-

risse, le Parti communiste guadeloupéen, le Parti communiste martiniquais notamment. Parmi les colistiers d'Ary Yée Chong Tchi Kan se trouvent notamment Fabien Roussel, secrétaire national du PCF et André Chassaigne, président du groupe de la Gauche démocratique et républicaine à l'Assemblée nationale. « La Gauche unie pour le monde du Travail » défend l'idée d'une autre Europe, où le social prendra le pas sur la finance. C'est aussi le choix de la paix, alors que l'Union européenne s'est engagée dans la guerre en Ukraine.

Amiens est le meeting national de lancement de la campagne de la liste de large rassemblement. Deux autres meetings de cette ampleur sont prévus : le 15 mai à Paris et le 2 juin à Marseille.

## La limite de l'Accord de Paris dépassée sur les 12 derniers mois : +1,58 degré au lieu de +1,5 degré

# La température moyenne mondiale sur les 12 derniers mois est la plus élevée jamais enregistrée

D'après l'observatoire européenne Copernicus, le mois de mars a été le plus chaud jamais mesuré. C'est également le 10e mois consécutif à battre un record de chaleur. Sur les 12 derniers mois, la température moyenne observée est de 1,58 degré supérieure à celle de l'époque d'avant l'industrialisation de l'Occident par les capitalistes. L'Accord de Paris signé en 2015 et entré en vigueur en 2016 fixe à 1,5 degré la limite à ne pas dépasser. En 2010, la moyenne des températures était 1 degré supérieure à la période de référence. La crise climatique s'est donc accélérée dramatiquement ces dernières années.

Hier, l'institut Copernicus de l'Union européenne a confirmé l'accélération toujours plus rapide de la crise climatique. D'après ses données, le mois de mars a été le plus chaud jamais mesuré. Cela s'inscrit dans une série très inquiétante. C'est en effet le 10e mois de suite à battre un record absolu de température.

Cette persistance de la chaleur a d'importantes répercussions dans les océans qui ont un rôle modérateur. En mars dernier, la température moyenne y a été de 21,07 degrés : c'est la valeur la plus élevée tous mois confondus depuis le début des mesures.

### Conséquence du capitalisme

En 2015, l'Accord de Paris a été signé puis ratifié en 2016. Il s'impose donc à tous les Etats, gouvernements locaux, entreprises et administrations. L'engagement prévoit de limiter la hausse de la température moyenne à la surface de la Terre à 1,5 degré de plus que l'époque d'avant la révolution industrielle en Europe. Le traité a été signé voici 8 ans. 2015 avait été l'année la plus chaude jamais mesurée, avec 1 degré de plus que la moyenne 1850-1900.

Entre 1850 et 2015, soit 165 ans, l'extension du capitalisme dans le monde était responsable d'une hausse de 1 degré. 8 années ont suffi pour ajouter 0,5 degré.

La hausse de la température observée aujourd'hui résulte de la pollution de l'atmosphère par des gaz à effet de serre causés principalement par l'utilisation massive du charbon et du pétrole dans le but de faire des profits. Le CO2 est le principal de ses gaz et les températures d'aujourd'hui s'expliquent par une atmosphère dégradée par les pollueurs actuels, mais surtout passés dont la plupart sont décédés au 19e et au 20e siècle.

Le GIEC indique que « Si plus de la moitié du CO2 émis est actuellement éliminée de l'atmosphère en l'espace d'un siècle, une fraction du CO2 émis (environ 20%) persiste dans l'atmosphère pendant des milliers d'années ».

### L'Occident doit assumer sa responsabilité

Le capitalisme a enclenché la machine de la crise climatique. Ses opérations de greenwashing sont bien loin de répondre à l'urgence.

Tout doit être remis en cause tout d'abord pour protéger les victimes des capitalistes responsables de la crise climatique. Les pollueurs historiques se situent surtout en Europe et aux Etats-Unis. Il incombe donc à ces Etats d'augmenter considérablement leur contribution pour que les victimes puissent faire face aux cyclones dévastateurs, à la sécheresse et autres phénomènes climatiques extrêmes.

Car les pays les plus vulnérables à ces phénomènes sont précisément ceux qui ont le moins contribué à la pollution de l'atmosphère.

Ensuite, ces pollueurs historiques doivent cesser au plus vite de continuer à émettre des gaz à effet de serre. Ils ont les moyens d'avoir une autre politique énergétique, à condition de basculer clairement uniquement vers les énergies renouvelables. Mais manifestement, les dirigeants occidentaux ont d'autres priorités : soutenir l'OTAN et la guerre en Ukraine ou mener des politiques d'austérité au profit de la classe des ultra-riches.

## Ce soir à 20 heures sur Réunion Première

# « Les frères Vergès, frondeurs de la République »

Réunion Première diffusera ce soir un documentaire sur Jacques et Paul Vergès dans le cadre de l'émission Archipels, demain à 20 heures. Voici le résumé de ce film de Gilles Cayatte qui a été projeté lundi lors de la séance d'ouverture du Festival international du film de l'océan Indien.

« C'est le récit de deux frères réunionnais lancés dans le grand bain de l'Histoire du XXe siècle. Jacques Vergès, l'avocat et Paul Vergès, l'homme politique, les presque-jumeaux de l'anticolonialisme, énigma-

tiques, craints, adulés et détestés, ont vécu leurs vies comme un roman d'aventure idéaliste.

De réseaux clandestins en violences révolutionnaires, ils se sont tous construits sur l'autel de la lutte anticoloniale, parfois à l'ombre des prisons de la République. Voici le récit croisé de l'engagement de deux frères hors du commun, à la fois semblables et pourtant si différents, dont l'engagement militant de l'un servira de boussole et la célébrité de l'autre d'épouvantail ».

# Mayotte : l'aide de l'État au Conseil départemental pour les « sans papier » et pas pour les Mahorais ?

D'après un élu de l'opposition au Conseil départemental de Mayotte, le fléchage de l'aide de l'État à la collectivité bénéficiera avant tout aux « personnes en situation irrégulière » et pas « aux Mahorais. Pour 2024, cette aide de l'État s'élèvera à 100 millions d'euros. Un tel discours donne une illustration de la crise à Mayotte.

Le Conseil départemental de Mayotte a voté hier son budget primitif 2024. 300 millions d'euros sont prévus pour le fonctionnement et 207 millions d'euros pour l'investissement.

La collectivité mahoraise pourra compter sur une aide de l'État de 100 millions d'euros. C'est le double de l'an dernier. En contrepartie de cette aide, les élus du Conseil départemental s'engagent à mieux contrôler les dépenses, notamment par une « politique de recrutement qualitative » selon Mayotte Première.

Elu de l'opposition, Daniel Zaidani est intervenu hier

sur Mayotte Première au sujet de l'aide de l'État. Il regrette que cette aide soit fléchée sur le social, et notamment les centres PMI (centres de protection maternelle infantile). D'après lui, les usagers des centres PMI de Mayotte sont essentiellement des « personnes en situation irrégulière ».

L'élu a dit regretter que cette aide de l'État ne profite pas aux Mahorais. Autrement dit, Paris donnerait 100 millions d'euros par an pour les « personnes en situation irrégulière » à Mayotte via le Département.

Un tel discours n'a pas cours à La Réunion sauf chez quelques extrémistes. Il est une illustration de la crise profonde à Mayotte. Elle touche tous les plans, notamment les valeurs. Car comme dans tous les pays de l'océan Indien, à Mayotte l'hospitalité est une valeur fondamentale.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Wala ké l'éta franssé i sorte foute anou d'dan pou l'aéropor...

Mézami, zordi nou lété an rényon é nou téi domann si noré té possib fèr in konféranss de press dann lo salon d'onèr l'aéroport. Nou téi di sa pou la komodité, épi pou pa pèrde lo tan pars ni atann la vizite in moune inportan dann bann rolassyon dann loséan indien. Sanm pou mwin té ankor la sanb komèrs téi okipe l'aéroport a san pour san. Mé mwin l'avé obliye lé shoz la fine shanjé.

Mwin l'avé souvnr lo tan la chanb komers l'avé in konséssion dsi l'aéroport épi dsi lo por galman. Défoi ou na intéré vérifyé si la vérité d'yèr sé ankor la vérité d'zordi. Par l'fète koméla sé in sossyété k'i diriz l'aéroport avèk 60 % pou la par l'état, 25 % pou la par la CCI, 15 % pou konsèye réjyonal épi la komine Sinte-Mari... Lé vré dopi 1965 té la CCI téi gèr a san-pour-san l'aéropor é in zour la fé in loi é la loi téi siprime la konséssion la CCI épi téi ranplass sa par in sossyété striktiré konm lé marké an-o la.

An fète lo pouvoir sé l'éta k'i détient pars dann in sossyété si ou néna 60 % bann par, mi oi pa kissa i tape aou ladan. Inn bone shoz ? In pé va dir sé in ronassyonalizassion déguizé donk in bone afèr mé pou nou ansien koloni mi trouv pa sa si tèlman bon pars l'éta sé lo kolonyal é lo kolonyal ni koné kossa ké li vo épi koman li taye la lène dsi lo do mouton é koman li aranj ali pou anpèsh noute dévlopman ékonomik. Inn fasson anpèsh anou gingn in pé pliss lotonomi ni arète pa réklamé.

Ala pou kossa mi di sé inn fasson pou l'éta d'rokoloniz noute péi é sa sé in n'afèr i konvien pa nou pars lo prinssipal pozèr d'pyèz dann noute dévlopman sé l'éta. Mé lo dézolan sé ké demoune la pa protésté, la pa manifésté pars ni yèm bien done l'éta bann shèk an blan é apré lé tro tar pou réaji. Sèryèzman mi panss l'éta i sorte foute anou dann in pyèj é la pa sir ni sa sorte dann bone kondission ladan.

A bon antandèr salu !

*Justin*